

## Notice d'utilisation et d'installation



### Télécommande

VR 91

BE (fr), CH (fr), FR

**Éditeur/constructeur**

**Vaillant GmbH**

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid  
Tel. +49 21 91 18-0 ■ Fax +49 21 91 18-2810  
info@vaillant.de ■ www.vaillant.de



# Sommaire

## Sommaire

<b>1</b>	<b>Sécurité.....</b>	<b>3</b>	<b>A</b>	<b>Pour l'utilisateur.....</b>	<b>15</b>
1.1	Pour l'utilisateur .....	3	A.1	Modes de fonctionnement .....	15
1.2	Consignes de sécurité générales à destination de l'utilisateur .....	3	A.2	Niveaux de commande .....	15
1.3	Pour l'installateur spécialisé .....	4	A.3	Dépannage .....	17
1.4	Consignes de sécurité générales à destination du professionnel qualifié .....	5	<b>B</b>	<b>Pour l'installateur spécialisé ....</b>	<b>17</b>
<b>2</b>	<b>Pour l'utilisateur.....</b>	<b>6</b>	B.1	Guide d'installation .....	17
2.1	Remarques relatives à la documentation .....	6	B.2	Accès technicien.....	18
2.2	Description du produit.....	6	B.3	Élimination des défauts.....	18
2.3	Fonctionnement .....	7	B.4	Défauts .....	18
2.4	Message d'entretien .....	7			
2.5	Message d'erreur.....	7			
2.6	Dépannage .....	7			
2.7	Entretien .....	7			
2.8	Mise hors service.....	7			
2.9	Recyclage et mise au rebut .....	7			
2.10	Garantie et service après-vente.....	8			
<b>3</b>	<b>Pour l'installateur spécialisé .....</b>	<b>9</b>			
3.1	Remarques relatives à la documentation .....	9			
3.2	Description du produit.....	10			
3.3	Montage .....	10			
3.4	Montage de la télécommande à l'intérieur du logement .....	10			
3.5	Installation électrique .....	11			
3.6	Mise en service.....	11			
3.7	Remise à l'utilisateur.....	12			
3.8	Fonctionnement .....	12			
3.9	Retour aux réglages d'usine .....	12			
3.10	Fonctions de commande et d'affichage.....	12			
3.11	Dépannage .....	13			
3.12	Mise hors service.....	13			
3.13	Recyclage et mise au rebut .....	13			
3.14	Service après-vente.....	13			
3.15	Caractéristiques techniques .....	13			
<b>Annexe</b>	<b>.....</b>	<b>15</b>			

## 1 Sécurité

### 1.1 Pour l'utilisateur

#### 1.1.1 Utilisation conforme

Toute utilisation incorrecte ou non conforme risque d'endommager le produit et d'autres biens matériels.

Ce produit permet de commander une zone à distance par le biais d'une interface eBUS.

Son fonctionnement nécessite le composant suivant :

- VRC 700

L'utilisation conforme du produit suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Ce produit peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser le produit en toute sécurité, qu'elles comprennent les

risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec ce produit. Le nettoyage et l'entretien courant du produit ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

#### **Attention !**

Toute utilisation abusive est interdite.

### 1.2 Consignes de sécurité générales à destination de l'utilisateur

#### 1.2.1 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▶ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout par-

# 1 Sécurité

ticulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.

- ▶ N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente notice d'utilisation fournit des instructions.

## 1.2.2 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▶ Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- ▶ Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.

## 1.3 Pour l'installateur spécialisé

### 1.3.1 Utilisation conforme

Toute utilisation incorrecte ou non conforme risque d'endommager le produit et d'autres biens matériels.

Ce produit permet de commander une zone à distance par le biais d'une interface eBUS.

Son fonctionnement nécessite le composant suivant :

- VRC 700

L'utilisation conforme suppose :

- le respect des notices d'utilisation, d'installation et de maintenance du produit ainsi que des autres composants de l'installation
- une installation et un montage conformes aux critères d'homologation du produit et du système
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

L'utilisation conforme de l'appareil suppose, en outre, une installation conforme au code IP.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

### **Attention !**

Toute utilisation abusive est interdite.



## **1.4 Consignes de sécurité générales à destination du professionnel qualifié**

### **1.4.1 Danger en cas de qualification insuffisante**

Les opérations suivantes ne peuvent être effectuées que par des professionnels suffisamment qualifiés :

- Montage
- Démontage
- Installation
- Mise en service
- Inspection et maintenance
- Réparation
- Mise hors service
- ▶ Conformez-vous aux notices fournies avec le produit.
- ▶ Conformez-vous systématiquement à l'état de la technique.
- ▶ Respectez les directives, normes, législations et autres dispositions en vigueur.

### **1.4.2 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel**

- ▶ N'installez pas le produit dans une pièce exposée à un risque de gel.

### **1.4.3 Prescriptions (directives, lois, normes)**

- ▶ Veuillez respecter les prescriptions, normes, directives

et lois en vigueur dans le pays.



## 2 Pour l'utilisateur

### 2 Pour l'utilisateur

#### 2.1 Remarques relatives à la documentation

##### 2.1.1 Respect des documents complémentaires applicables

- Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

##### 2.1.2 Conservation des documents

- Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

##### 2.1.3 Validité de la notice

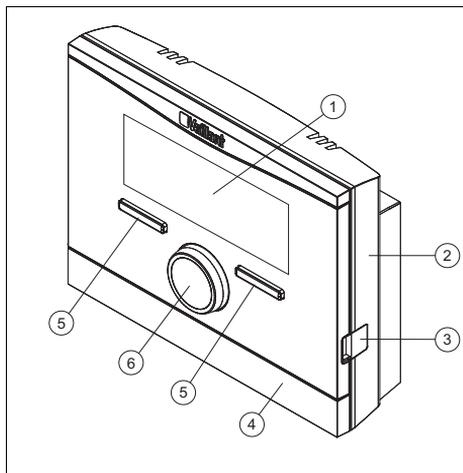
Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

##### VR 91 – Référence d'article

Belgique	0020171334
France	0020171334
Suisse	0020171334

### 2.2 Description du produit

#### 2.2.1 Structure de l'appareil



1 Écran

2 Socle mural

- 3 Prise de diagnostic
- 4 Panneau du socle mural
- 5 Touche de sélection
- 6 Bouton tournant

#### 2.2.2 Fonction principale

Le produit envoie des données au boîtier de gestion comme la température ambiante actuelle. En retour, le boîtier de gestion transmet au produit des données que vous pouvez visualiser à l'écran.

Le produit sert notamment à régler le mode de fonctionnement, les plages horaires ou la température.

#### 2.2.3 Prévention des dysfonctionnements

- Veillez à ce que l'air ambiant puisse circuler librement autour du boîtier de gestion et que ce dernier ne soit pas recouvert par des meubles, rideaux ou autres objets.
- Veillez à ce que toutes les vannes thermostatiques des radiateurs soient complètement ouvertes dans la pièce où est installé le boîtier de gestion.

#### 2.2.4 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve à l'intérieur du produit et n'est pas accessible de l'extérieur.

#### 2.2.5 Numéro de série

Vous pouvez accéder aux numéros de série sur l'écran sur **Menu** → **Informations** → **Numéro de série**. Le numéro d'article à 10 chiffres se trouve à la seconde ligne.

#### 2.2.6 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

### 2.3 Fonctionnement

La télécommande ne fonctionne qu'en association avec le boîtier de gestion **VRC 700**. C'est pourquoi il faut aussi prendre connaissance de la notice d'utilisation du boîtier de gestion **VRC 700**.

La notice d'utilisation du boîtier de gestion donne des informations concernant

- la structure de commande.
- le concept d'utilisation, exemple à l'appui.
- une description détaillée des fonctions d'affichage et de commande que l'on retrouve également sur la télécommande.

Modes de fonctionnement (→ page 15)

Niveaux de commande (→ page 15)

### 2.4 Message d'entretien

Lorsqu'une intervention de maintenance est nécessaire, l'écran de la télécommande affiche la mention **Entretien** et le symbole .

Vous pouvez relever les messages de maintenance effectifs à l'écran du boîtier de gestion et vous référer à la notice du boîtier de gestion pour savoir quelles sont les opérations à effectuer.

### 2.5 Message d'erreur

Lorsqu'un dysfonctionnement se produit dans l'installation de chauffage, il est signalé par un message d'erreur sur l'écran . L'installateur spécialisé est tenu de dépanner ou de réparer l'installation de chauffage, sous peine de dommages matériels ou même de panne.

- ▶ Contactez un installateur spécialisé.

### 2.6 Dépannage

Dépannage des anomalies de fonctionnement (→ annexe A.3)

### 2.7 Entretien

#### 2.7.1 Entretien du produit

- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.
- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

### 2.8 Mise hors service

#### 2.8.1 Mise hors service de l'appareil

Pour changer le produit ou le retirer, il faut mettre l'installation de chauffage hors service.

- ▶ Confiez cette intervention à un installateur spécialisé.

### 2.9 Recyclage et mise au rebut

- ▶ Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé le produit.



Si le produit porte ce symbole :

- ▶ Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
- ▶ Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.



Si le produit renferme des piles qui portent ce symbole, cela signifie que les piles peuvent contenir des substances nocives ou polluantes.

- ▶ Dans ce cas, déposez les piles dans un point de collecte de piles usagées.

## 2 Pour l'utilisateur

### 2.10 Garantie et service après-vente

#### 2.10.1 Garantie

**Validité:** Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans minimum contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verrait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie

selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

**Validité:** Suisse

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants. Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

**Validité:** France

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Vaillant recommande que leur installation, ainsi que leur mise en service et leur entretien le cas échéant, soient réalisés par des professionnels qualifiés. En tout état de cause, ces opérations doivent être réalisées en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Vaillant.

## Pour l'installateur spécialisé 3

Les produits Vaillant bénéficient d'une garantie commerciale accordée par le constructeur. Sa durée et ses conditions sont définies dans la Carte de Garantie livrée avec le produit et dont les dispositions s'appliquent prioritairement en cas de contradiction avec tout autre document. Cette garantie n'a pas pour effet d'exclure l'application des garanties prévues par la loi au bénéfice de l'acheteur du produit, étant entendu que ces dernières ne s'appliquent pas lorsque la défaillance du produit trouve son origine dans une cause étrangère, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service, d'entretien ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par le fabricant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels) ;
- caractéristiques techniques du produit inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Vaillant sont raccordés ;
- dimensionnement du produit inapproprié aux caractéristiques de l'installation ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- dysfonctionnement d'une pièce de rechange non commercialisée par le constructeur ;
- environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, atmosphère corrosive, ventilation insuffisante, protections inadaptées, etc. ;

- Intervention d'un tiers ou cas de force majeure tel que défini par la Loi et les Tribunaux français.

### 2.10.2 Service client

**Validité:** Belgique

N.V. Vaillant S.A.  
Golden Hopestraat 15  
B-1620 Drogenbos  
**Belgien, Belgique, België**

Kundendienst / Service après-vente / Klantendienst: 2 3349352

**Validité:** Suisse

Vaillant Sàrl  
Rte du Bugnon 43  
CH-1752 Villars-sur-Glâne  
**Schweiz, Svizzera, Suisse**

Service après-vente tél.: 026 40972-17

Service après-vente fax: 026 40972-19

**Validité:** France

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site [www.vaillant.fr](http://www.vaillant.fr).

## 3 Pour l'installateur spécialisé

### 3.1 Remarques relatives à la documentation

#### 3.1.1 Respect des documents complémentaires applicables

- Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation et d'installation qui accompagnent les composants de l'installation.

#### 3.1.2 Conservation des documents

- Remettez cette notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables à l'utilisateur.

## 3 Pour l'installateur spécialisé

### 3.1.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

#### VR 91 – Référence d'article

<b>Belgique</b>	0020171334
<b>France</b>	0020171334
<b>Suisse</b>	0020171334

### 3.2 Description du produit

#### 3.2.1 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve sur le circuit imprimé du produit et n'est plus accessible de l'extérieur une fois que ce dernier a été monté sur un mur.

Les informations qui figurent sur la plaque signalétique sont les suivantes :

Mention figurant sur la plaque signalétique	Signification
Numéro de série	sert à l'identification, e au CE1 chiffre = référence d'article du produit
<b>VR 91</b>	Désignation du produit
V	Tension nominale
mA	Courant assigné
	Lire la notice

#### 3.2.2 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

### 3.3 Montage

#### 3.3.1 Contrôle du contenu de la livraison

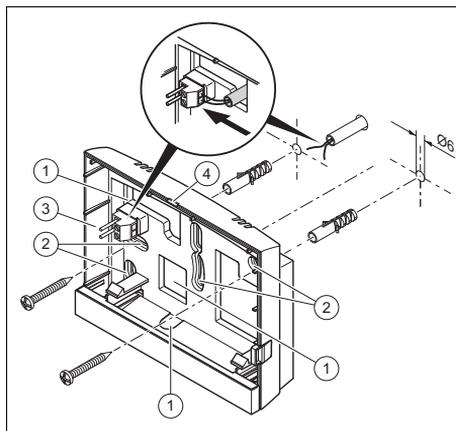
Nombre	Sommaire
1	Télécommande
1	Matériel de fixation (2 vis et 2 chevilles)
1	Documentation

#### 3.3.2 Exigences concernant les câbles

- Pour le câblage, utilisez des câbles habituellement disponibles dans le commerce.
  - Section minimale:  $\geq 0,75 \text{ mm}^2$
  - Longueur maximale de câble:  $\leq 125 \text{ m}$

#### 3.4 Montage de la télécommande à l'intérieur du logement

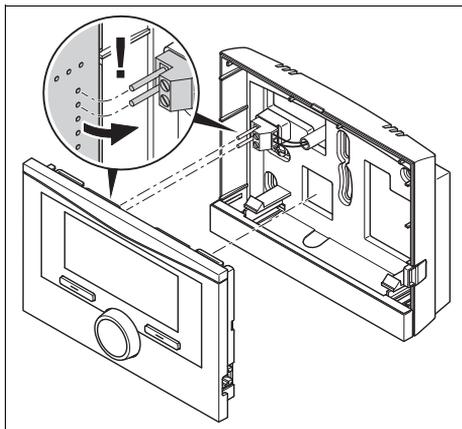
1. Placez la télécommande sur un mur intérieur du séjour, de sorte qu'elle puisse mesurer efficacement la température ambiante.
  - Hauteur de montage : 1,5 m



- |   |                                  |   |  |
|---|----------------------------------|---|--|
| 1 | Orifices pour traversée de câble | 3 | Réglette à broches avec bornes pour câble eBUS |
| 2 | Orifices de fixation             | 4 | Fente d'ouverture                              |

## Pour l'installateur spécialisé 3

2. Vissez le socle mural conformément à l'illustration.
3. Procédez au raccordement de la ligne eBUS. (→ page 11)



4. Pressez la télécommande dans le socle mural avec précaution.

### 3.5 Installation électrique

L'installation électrique doit être réalisée exclusivement par un électricien qualifié.

#### 3.5.1 Polarité

Il n'est pas nécessaire de faire attention à la polarité lors du raccordement du câble eBUS. La communication ne sera pas perturbée si vous intervertissez les câbles de raccordement.

#### 3.5.2 Raccordement de la télécommande au générateur de chaleur

1. Faites cheminer les câbles secteur et les fréquences bus séparément à partir d'une longueur de 10 m.
2. Pour ouvrir le boîtier électrique du générateur de chaleur, procédez comme indiqué dans la notice d'installation du générateur de chaleur.

**Conditions:** Le générateur de chaleur n'est pas relié à l'eBUS par le biais de **VR 32**.

- ▶ Branchez la ligne eBUS sur les cosses eBUS prévues à cet effet dans le socle mural de la télécommande.
- ▶ Branchez la ligne eBUS sur les cosses eBUS du générateur de chaleur.

### 3.6 Mise en service

Lorsque vous effectuez la mise en fonctionnement initiale de l'installation de chauffage juste après l'installation électrique, les installations assistées des composants du système ainsi que de la télécommande se lancent automatiquement.

Tous les paramètres que vous avez définis par le biais de l'installation assistée pourront être modifiés par la suite par le biais du niveau de commande utilisateur ou du niveau réservé à l'installateur.

Guide d'installation (→ page 17)

#### 3.6.1 Réglage des paramètres de la télécommande

1. Utilisez la fonction **Langue** pour sélectionner la langue qui convient.
2. Utilisez la fonction **Adresse télécommande** pour spécifier l'adresse grâce à laquelle le boîtier de gestion pourra communiquer avec la télécommande.

#### 3.6.2 Réglage des paramètres du boîtier de gestion

1. Réglez la fonction **Influence t° amb.** sur **Décalage** ou **thermost.** si vous voulez utiliser également la sonde de température ambiante de la télécommande.
2. Regardez dans quelle zone se trouve la télécommande.
3. Faites défiler les affichages à l'écran jusqu'à la zone où se trouve la télécommande.
4. Réglez la fonction **Zone activée** sur **oui** pour cette zone.

## 3 Pour l'installateur spécialisé

5. Utilisez la fonction **Affectation zones** pour spécifier l'adresse de la télécommande correspondant à cette zone.

### 3.6.3 Modification ultérieure des réglages

Tous les réglages que vous avez effectués par l'intermédiaire de l'installation assistée peuvent être modifiés ultérieurement en passant par le niveau de commande utilisateur ou le menu réservé à l'installateur.

Niveaux de commande (→ page 15)

Accès technicien (→ page 18)

### 3.7 Remise à l'utilisateur

- ▶ Formez l'utilisateur à la manipulation et au fonctionnement de son produit.
- ▶ Remettez-lui tous les documents et notices relatifs à l'appareil qui lui sont destinés et qui devront être conservés.
- ▶ Parcourez la notice d'utilisation en compagnie de l'utilisateur.
- ▶ Répondez à toutes ses questions.
- ▶ Insistez particulièrement sur les consignes de sécurité que l'utilisateur doit impérativement respecter.
- ▶ Informez l'utilisateur du fait que l'air doit circuler librement autour du produit et que ce dernier ne doit pas être masqué par un meuble, un rideau ou un quelconque objet.
- ▶ Informez l'utilisateur du fait que tous les robinets de radiateurs situés dans la pièce où se trouve le produit doivent être ouverts à fond.

### 3.8 Fonctionnement

La télécommande ne fonctionne qu'en association avec le boîtier de gestion **VRC 700**. C'est pourquoi il faut aussi prendre connaissance de la notice d'utilisation du boîtier de gestion **VRC 700**.

La notice d'utilisation du boîtier de gestion donne des informations concernant

- la structure de commande.

- le concept d'utilisation, exemple à l'appui.
- une description détaillée des fonctions d'affichage et de commande que l'on retrouve également sur la télécommande.

Modes de fonctionnement (→ page 15)

Niveaux de commande (→ page 15)

### 3.9 Retour aux réglages d'usine

Cette fonction sert à réinitialiser toutes les valeurs de réglage que vous avez paramétrées avec le guide d'installation de la télécommande.

Pour accéder directement à la fonction **Retour aux réglages d'usine?**, activez la télécommande en agissant sur le sélecteur ou une touche de sélection, puis appuyez sur les deux touches de sélection en même temps pendant 10 secondes au minimum.

### 3.10 Fonctions de commande et d'affichage

La télécommande offre un niveau de commande utilisateur et un menu réservé à l'installateur.

Pour accéder aux possibilités de réglage et de visualisation réservées au professionnel qualifié, utilisez la touche de sélection **Menu** → **Accès technicien** → **Saisie du code d'accès**.

Si vous ne connaissez pas le code, vous avez la possibilité de le supprimer avec la fonction **Réglages d'usine**. Toutes les valeurs de réglage sont alors perdues.

Modes de fonctionnement (→ page 15)

Niveaux de commande (→ page 15)

Accès technicien (→ page 18)

L'indication de chemin d'accès au début de la description d'une fonction signale comment accéder à cette fonction au sein de la structure des menus.

### 3.10.1 Visualisation de l'état de défaut

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Installation ----] → État de défaut

- Cette fonction permet de relever l'état de l'installation de chauffage. En l'absence d'anomalie de fonctionnement, c'est le message **Pas de déf.** qui s'affiche. En présence d'une anomalie de fonctionnement, c'est l'état **Journ. déf.** qui apparaît. Si vous appuyez sur la touche de sélection droite, vous accédez aux messages d'erreur (→ page 13).

### 3.10.2 Visualisation de la version logicielle

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Installation ----] → Modules de commande

- Cette fonction vous permet de relever la version du logiciel de la télécommande.

### 3.10.3 Réglage de l'adresse de la télécommande

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [Installation ----] → Adresse télécommande

- Cette fonction sert à régler l'adresse de la télécommande.

Chaque télécommande est affectée à une adresse définie, en commençant par l'adresse 1. Les télécommandes suivantes sont numérotées à la suite.

## 3.11 Dépannage

### 3.11.1 Messages d'erreur

Lorsqu'un dysfonctionnement se produit dans l'installation de chauffage, il est signalé par un message d'erreur à l'écran .

Dépannage des défauts (→ annexe B.3)

Dépannage des anomalies de fonctionnement (→ annexe B.4)

## 3.12 Mise hors service

### 3.12.1 Mise hors service de l'installation de chauffage

- ▶ Mettez hors service tous les composants du système de l'installation de chauffage, comme décrit dans les instructions d'installation des composants individuels du système.

### 3.12.2 Retirer le produit du mur

1. Introduisez le tournevis dans la fente du socle mural .
2. Retirez le produit du socle mural.
3. Débranchez la ligne eBUS de la réglette à broches du produit et du bornier du générateur de chaleur.
4. Dévissez le socle mural du mur.

## 3.13 Recyclage et mise au rebut

### Mise au rebut de l'emballage

- ▶ Procédez à la mise au rebut de l'emballage dans les règles.
- ▶ Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur.

## 3.14 Service après-vente

Les coordonnées du service client figurent dans la notice d'installation du boîtier de gestion.

## 3.15 Caractéristiques techniques

### 3.15.1 Télécommande

Tension nominale	24 V ---
Tension de choc mesurée	330 V
Degré de pollution	2
Courant assigné	< 50 mA
Section des câbles de raccordement	0,75 ... 1,5 mm <sup>2</sup>
Type de protection	IP 20
Classe de protection	III
Température pour le contrôle de pression des billes	75 °C
Température ambiante max. admissible	0 ... 60 °C
Humidité amb. act	20 ... 95 %

### 3 Pour l'installateur spécialisé

<b>Principe de fonctionnement</b>	Type 1
<b>Hauteur</b>	115 mm
<b>Largeur</b>	147 mm
<b>Profondeur</b>	50 mm

## Annexe

## A Pour l'utilisateur

## A.1 Modes de fonctionnement

Mode de fonctionnement	Réglage	Réglages d'usine
Mode de fonctionnement		
Chauffage	arrêt, Auto, Confort, Réduit	Auto
Rafraîchissement	arrêt, Auto, Confort	Auto
Mode de fonctionnement spécial		
Présence exceptionnelle	activé(e)	-
Absence exceptionnelle	activé(e)	-
Aération de la pièce	activé(e)	-
Fête	activé(e)	-

## A.2 Niveaux de commande

Vous trouverez une description détaillée des fonctions dans la notice d'utilisation du boîtier de gestion.

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine
	min.	max.			
<b>Informations → État de l'installation →</b>					
<b>Installation ----</b>					
État de défaut	Valeur actuelle			Pas de déf., Journ. déf.	
Humidité amb. act.	Valeur actuelle		%		
Point de rosée actuel	Valeur actuelle		°C		
<b>ZONE1 ----</b>					
Temp. désirée confort	Valeur actuelle		°C	0,5	20
	5	30			
Temp. désirée été	Valeur actuelle		°C	0,5	24
	15	30			
Temp. désirée réduit	Valeur actuelle		°C	0,5	15
	5	30			
Temp. ambiante	Valeur actuelle		°C		
<b>Informations → Contact →</b>					
Entreprise, Téléphone	Valeurs actuelles				
<b>Informations → Numéro de série →</b>					
Référence de l'appareil	Valeur permanente				
<b>Température désirée → ZONE1 →</b>					
Temp. désirée confort	5	30	°C	0,5	20
Temp. désirée été	15	30	°C	0,5	24

# Annexe

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine
	min.	max.			
Temp. désirée réduit	5	30	°C	0,5	15
<b>Programmes horaires → ZONE1 : Chauffer →</b>					
Jours individuels et blocs				<b>Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche et Lundi - Vendredi, Samedi - Dimanche, Lundi - Dimanche</b>	Lu à Ve : 06:00-22:00 Sa : 07:30-23:30 Di : 07:30-22:00
<b>Période 1</b> : début - fin <b>Période 2</b> : début - fin <b>Période 3</b> : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	
<b>Programmes horaires → ZONE1 : rafraîchissement →</b>					
Jours individuels et blocs				<b>Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche et Lundi - Vendredi, Samedi - Dimanche, Lundi - Dimanche</b>	Lu à Ve : 06:00-22:00 Sa : 07:30-23:30 Di : 07:30-22:00
<b>Période 1</b> : début - fin <b>Période 2</b> : début - fin <b>Période 3</b> : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	
<b>Vacances →</b>					
<b>Début</b>	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
<b>Fin</b>	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
<b>Température</b>	5	30	°C	1	15
<b>Présence planifiée →</b>					
<b>Début</b>	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
<b>Fin</b>	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
<b>Réglages → Langue →</b>					
				Langue sélectionnable	<b>Français</b>
<b>Réglages → Affichage →</b>					
<b>Contraste</b>	1	15		1	9
<b>Verrouillage touches</b>				<b>arrêt, marche</b>	<b>Arrêt</b>
<b>Affichage préféré</b>				<b>Chauffage, Rafraîch.</b>	<b>chauffage</b>

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine
	min.	max.			
<b>Réglages → Correction de sondes →</b>					
Temp. ambiante	-3,0	3,0	K	0,5	0,0
<b>Réglages → Saisir nom de zone →</b>					
ZONE1	1	10		A à Z, 0 à 9, espace	ZONE1
<b>Accès technicien →</b>					
Saisie du code d'accès	000	999		1	000

### A.3 Dépannage

Anomalie	Cause possible	Mesure
Écran sombre	Défaut logiciel	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Éteignez tous les générateurs de chaleur pendant environ 1 minute en agissant sur les interrupteurs principaux.</li> <li>2. Si le défaut est toujours présent, contactez votre installateur agréé.</li> </ol>
Pas de modification de l'affichage en agissant sur le sélecteur	Défaut logiciel	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Éteignez tous les générateurs de chaleur pendant environ 1 minute en agissant sur les interrupteurs principaux.</li> <li>2. Si le défaut est toujours présent, contactez votre installateur agréé.</li> </ol>
Affichage qui ne réagit pas à la manipulation des touches de sélection	Défaut logiciel	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Éteignez tous les générateurs de chaleur pendant environ 1 minute en agissant sur les interrupteurs principaux.</li> <li>2. Si le défaut est toujours présent, contactez votre installateur agréé.</li> </ol>
Des traits apparaissent au lieu des valeurs de réglage et de lecture	Défaut logiciel	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Éteignez tous les générateurs de chaleur pendant environ 1 minute en agissant sur les interrupteurs principaux.</li> <li>2. Si le défaut est toujours présent, contactez votre installateur agréé.</li> </ol>

## B Pour l'installateur spécialisé

### B.1 Guide d'installation

Réglage	Valeurs		Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.		
Langue			Langues sélectionnables	Français
Adresse télécommande	1	8	1	1

# Annexe

## B.2 Accès technicien

Niveau de réglage	Valeurs		Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.		
Accès technicien →				
Saisie du code d'accès	000	999	1	000
Accès technicien → Configuration de l'installation →				
Installation ----				
État de défaut	Valeur actuelle*			
Modules de commande	Afficher		Version logicielle	
Adresse télécommande	1	8	1	1
* En l'absence d'anomalie de fonctionnement, c'est l'état <b>Pas de déf.</b> qui s'affiche. En présence d'une anomalie de fonctionnement, c'est <b>Journ. déf.</b> qui apparaît. Reportez-vous au chapitre des messages d'erreur pour en savoir plus sur le message d'erreur.				

## B.3 Élimination des défauts

Message	Cause possible	Mesure
<b>Affectation des zones pour télécommande ou régulation manquante</b>	Adresse de télécommande manquante	► Utilisez la fonction <b>Adresse télécommande</b> de la télécommande pour régler l'adresse qui convient.
	Affectation des zones manquante	► Utilisez la fonction <b>Affectation zones</b> du boîtier de gestion pour spécifier l'adresse qui convient pour la télécommande.
<b>Défaut système</b>	Défauts dans l'installation de chauffage	► Évaluez les messages d'erreur dans le boîtier de gestion.
<b>Défaut sonde temp. ambiante</b>	Capteur de température ambiante défectueux	► Remplacez la télécommande.

## B.4 Défauts

Anomalie	Cause possible	Mesure
Écran sombre	Défaut logiciel	► Éteignez, puis rallumez l'interrupteur du générateur de chaleur qui alimente le boîtier de gestion.
	Pas d'alimentation électrique au niveau du générateur de chaleur	► Rétablissez l'alimentation électrique du générateur de chaleur qui alimente le boîtier de gestion.
	Produit défectueux	► Remplacez l'appareil.
Pas de modification de l'affichage en agissant sur le sélecteur	Défaut logiciel	► Éteignez, puis rallumez l'interrupteur du générateur de chaleur qui alimente le boîtier de gestion.
	Produit défectueux	► Remplacez l'appareil.

Anomalie	Cause possible	Mesure
Affichage qui ne réagit pas à la manipulation des touches de sélection	Défaut logiciel	▶ Éteignez, puis rallumez l'interrupteur du générateur de chaleur qui alimente le boîtier de gestion.
	Produit défectueux	▶ Remplacez l'appareil.
Des traits apparaissent au lieu des valeurs de réglage et de lecture	Erreur de communication	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vérifiez la fiche de raccordement.</li> <li>2. Remplacez le câble.</li> </ol>



0020200901\_01

0020200901\_01 ■ 01.02.2018

**Fournisseur**

**VAILLANT GROUP FRANCE**

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso

F-94132 Fontenay-sous-Bois Cedex

Téléphone 01 49741111 ■ Fax 01 48768932

Assistance technique 08 26 270303 (0,15 EUR TTC/min) ■ Ligne Particuliers 09 74757475 (0,022 EUR TTC/min + 0,09 EUR TTC de mise en relation)

[www.vaillant.fr](http://www.vaillant.fr)

**Vaillant Sàrl**

Rte du Bugnon 43 ■ CH-1752 Villars-sur-Glâne

Tél. 026 40972-10 ■ Fax 026 40972-14

Service après-vente tél. 026 40972-17 ■ Service après-vente fax 026 40972-19

[romandie@vaillant.ch](mailto:romandie@vaillant.ch) ■ [www.vaillant.ch](http://www.vaillant.ch)

**N.V. Vaillant S.A.**

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. 2 3349300 ■ Fax 2 3349319

Kundendienst / Service après-vente / Klantendienst 2 3349352

[info@vaillant.be](mailto:info@vaillant.be) ■ [www.vaillant.be](http://www.vaillant.be)

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.

Sous réserve de modifications techniques.